



AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Bulletin d'information
URBA-ACTU

Réunion du Comité des Directeurs centraux du département de l'Habitat et de la Politique de la Ville



Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, accompagné de Madame Fatna El-K'hel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat a présidé la réunion du Comité des Directeurs en présence de Madame la

Secrétaire Générale du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, de Monsieur le Secrétaire Général du Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme et les hauts responsables du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville et ce, en vue de mettre le point sur l'état d'avancement des dossiers prioritaires du Ministère.

Ont été présentées et discutées aussi lors de cette réunion les

mesures de recadrage du Programme de logements sociaux dans le cadre de la préparation du projet de Loi de Finances 2019.

Source: mhpv.gov.ma

Dans ce numéro :

Pour M. Fassi Fehri, les acquis du dialogue Maroc-OCDE sur le développement territorial sont importants	2
Le Maroc élu premier vice-président de Shelter Afrique	2
La mise en place du bureau de ONU-Habitat à Rabat au centre d'entretiens à Nairobi	2
CASABLANCA. Une étude pour vérifier l'opportunité des dérogations en matière	3
Agences urbaines : Une fièvre au Maroc à El Jadida	3
Réunion de présentation de la plateforme Casablanca sur la dématérialisation des autorisations de l'urbanisme	3
Les derniers numéros du Bulletin Officiel	4
Agenda	4

Aménagement du territoire: El Fassi pour une nouvelle génération de plans

Pour Abdelahad El Fassi, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le lancement d'un modèle d'urbanisme renouvelé et proactif permettra de relever les défis de l'urbanisation galopante (Ph. Bziouat).

Abdelahad El Fassi semble conscient de l'ampleur des problèmes sur lesquels son département est attendu. De la réussite de sa mission dépendra la fluidité des transformations territoriales, comme l'a souligné l'un des intervenants lors de la conférence organisée par la Chambre française de commerce et d'industrie, jeudi dernier, à Casablanca. Les opérateurs économiques sont très attentifs à l'évolution des chantiers de développement territorial. Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et de la Politique de la ville, «le diagnostic est largement connu et



partagé». Aujourd'hui, il faut «se concentrer sur les solutions», en se basant sur un modèle d'urbanisme renouvelé et proactif. La nouvelle approche défendue par El Fassi «devrait démarrer dans les zones qui enregistrent un niveau d'urbanisation élevé». L'un des principaux problèmes à dépasser: l'actualisation du dispositif relatif à l'aménagement du territoire. Le ministre a déploré «les longs délais qui marquent l'élaboration des plans d'urbanisme». Après de grands efforts, les responsables n'arrivent généralement pas à les mettre en œuvre ni à les financer. Autre écueil: les plans d'aménagement

pèchent par excès de détails, les rendant difficiles à appliquer. C'est dans cette logique qu'il a plaidé pour la mise en place d'une nouvelle génération de plans d'aménagement, qui évite d'aller dans les détails, se contentant des grandes orientations. L'idée est de «laisser une plus grande marge de manœuvre aux intervenants au niveau local», a-t-il dit...

Source: leconomiste.com

Le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, M. Abdelahad Fassi Fihri, a qualifié, lundi à Rabat, d'«important acquis» les résultats du dialogue Maroc-Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur les politiques de développement territorial.

Pour M. Fassi Fihri, les acquis du dialogue Maroc-OCDE sur le développement territorial sont importants

S'exprimant lors de l'ouverture de l'atelier de restitution des travaux du dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial, M. Fassi Fihri a affirmé que « les résultats actuels constituent incontestablement un important acquis pour nourrir les réformes majeures engagées notamment en matière de consolidation avancée dans le cadre de la décentralisation administrative ». A la fois « pertinente » et « innovante », la démarche suivie dans ce projet a permis la participation et l'implication de

l'ensemble des parties prenantes, à savoir les autorités locales, les élus, les services de l'État et la société civile, a-t-il souligné, saluant « tout ce qui a été fait » dans le cadre de ce dialogue en matière de benchmark international et de comparaison avec les pratiques dans d'autres pays. Ce dialogue intervient à un moment particulièrement opportun, où l'ensemble des forces vives du pays sont engagées dans une réflexion sur un nouveau modèle de développement, au niveau duquel l'atténuation des disparités économiques sociales et

territoriales constitue le fil conducteur, a fait savoir le ministre. Il intervient également à un moment où la réflexion pour redéfinir les orientations du pays en matière d'aménagement territorial est présente afin de faire face aux enjeux relatifs au chantier de la régionalisation avancée, a relevé M. Fassi Fihri, évoquant des défis liés à l'urbanisation accélérée, à la métropolisation, à la littoralisation, au développement du monde rural et de son articulation avec le développement urbain...

Source: Int.ma

Le Maroc élu premier vice-président de Shelter Afrique

Selon un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, les travaux de cette Assemblée de Shelter Afrique, qui compte parmi ses actionnaires 44 pays membres, dont le Maroc, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance, ont porté sur plusieurs points, dont l'examen et l'adoption du procès-verbal de la 36e AGA, la ratification et l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue

à Rabat en 2017, l'examen des résolutions qui en découlent et des rapports financiers ainsi que l'élection des administrateurs au sein de Shelter et la désignation du commissaire aux comptes. Le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fihri, qui a pris part à cette assemblée dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Royaume et les institutions régionales en Afrique, a exprimé le soutien du Maroc à Shelter Afrique

pour concrétiser les objectifs qu'elle s'est fixés d'accompagner et d'assister les pays du continent africain dans la quête de produits financiers en vue de produire des logements abordables aux citoyens, rapporte le communiqué. M. Fassi Fihri a également salué les efforts déployés par Shelter Afrique pour le redressement de sa situation et dont la nouvelle stratégie a été présentée lors de la dernière AGE tenue en novembre dernier au Maroc.

Source: lematin.ma

La mise en place du bureau de ONU-Habitat à Rabat au centre d'entretiens à Nairobi

Un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, parvenu samedi à la MAP, précise que cette rencontre bilatérale, tenue au siège de l'ONU-Habitat en marge de la participation de Fassi Fihri à la 37e Assemblée générale annuelle de Shelter Afrique, une institution panafricaine pour l'habitat et le logement, a été marquée par la ratification de la version arabe de l'accord de siège pour l'établissement d'un bureau national pour l'ONU-Habitat au Maroc, ainsi que sur les modalités de

coopération entre le Royaume et cette organisation onusienne. Les entretiens de Fassi Fihri avec Sharif ont également porté sur la co-organisation du prochain Forum ministériel africain sur l'habitat et le développement urbain, prévu les 16 et 17 octobre à Dakar. Ce Forum, qui se tiendra sous le thème "l'Afrique met en œuvre le nouvel agenda urbain : Villes africaines et intégration urbaine", sera co-organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, le ministère du

Renouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie du Sénégal et ONU-Habitat, a ajouté le ministère. Lors de sa participation à la 37-ème Assemblée générale annuelle de Shelter Afrique, Fassi Fihri a eu également des entretiens avec plusieurs ministres africains en charge de l'Habitat et du développement urbain au sujet du développement de la coopération entre le Royaume du Maroc et les pays du continent africain.

Source: maroc-diplomatique.net

Le Maroc a été élu premier vice-président de Shelter Afrique, une institution panafricaine pour l'habitat et le logement qui a pour mission de mobiliser des ressources financières en faveur de la promotion de l'habitat en Afrique, et ce lors de la 37e Assemblée générale annuelle (AGA) de cette institution qui a eu lieu vendredi dernier à Nairobi.



Le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fihri, s'est entretenu, vendredi à Nairobi, avec la directrice exécutive du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Maimunah Sharif, sur la mise en place du Bureau de l'ONU-Habitat à Rabat.

CASABLANCA

Une étude pour vérifier l'opportunité des dérogations en matière d'urbanisme

L'Agence urbaine de Casablanca envisage de lancer une étude dont le but est l'évaluation de l'impact de la dérogation en matière d'urbanisme. Une procédure qui s'avère être impérative pour le schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) du Grand Casablanca, et ce en raison de l'importance du nombre de dérogations accordées. Ainsi, cette étude devrait permettre de statuer sur l'opportunité d'arrêter la procédure dérogatoire ou, à défaut, permettre l'identification des mesures à mettre en place pour son amélioration et son recadrage. L'Agence entend ainsi introduire davantage de souplesse et d'efficacité en matière de gestion urbaine, ce qui devrait permettre de réduire

considérablement le nombre de dossiers nécessitant le recours à la procédure dérogatoire. À cette fin, l'Agence urbaine de la métropole vient de lancer un appel d'offres ouvert cherchant un prestataire qui se chargera de l'élaboration de cette étude. Il faut rappeler que, selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, la ville de Casablanca a atteint 4,2 millions d'habitants. La cadence de l'urbanisation, qui a accompagné cette croissance démographique, est tout aussi élevée. Il s'agit d'une urbanisation qui a d'abord dépassé les orientations du schéma directeur d'aménagement urbain de 1985 et s'opère actuellement selon les

dispositions du SDAU homologué de 2010 et de sa révision partielle homologuée en 2014. En effet, le SDAU fixe les orientations stratégiques du territoire et détermine, sur le long terme, la destination générale des sols. Il permet également de coordonner les programmes locaux d'urbanisation avec la politique d'aménagement du territoire. La déclinaison réglementaire des orientations du SDAU a atteint un degré très avancé et s'opère localement à travers l'élaboration des plans d'aménagement (PA).

Source: lematin.ma



L'Agence urbaine de Casablanca commande une étude relative à l'évaluation de l'impact de la dérogation en matière d'urbanisme à Casablanca. L'objectif est d'analyser l'opportunité de cette procédure, notamment en raison du nombre important de dérogations accordées et pour identifier les mesures à mettre en place pour son amélioration et son recadrage.

Agences urbaines : Une ère au Maroc à El Jadida

L'installation dudit comité, fait saillant de la 9ème session du Conseil d'administration de l'Agence, va l'élever au rang « des établissements pionniers en matière d'application du code des bonnes pratiques de gouvernance », s'est-on réjoui au cours de cette réunion, en présence des gouverneurs des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour. En ouverture de cette session, sanctionnée notamment par l'approbation du budget 2018, l'inspecteur général du ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire national, Abdelghani Abouhane, a souligné la contribution de l'Agence à la dynamique

urbanistique sans précédent que connaissent les deux provinces, louant ses efforts en termes de gestion immatérielle des demandes d'autorisations. Il a qualifié ces progrès de « référence » et de « révolution » dans la région de Casablanca-Settat, mettant en exergue l'accompagnement effectif de l'aménagement territorial par la création des études spécifiques et l'encadrement de la lutte contre l'habitat anarchique. Evoquant les principaux axes du bilan 2017, le directeur de l'Agence urbaine, El Mostafa Laaraich, a indiqué que, dans un souci de couverture totale des provinces

d'El Jadida et de Sidi Bennour, son établissement a réalisé 66 études relatives aux documents d'urbanisme, précisant que 51 documents sont déjà homologués ou en cours et les 15 restants en cours d'étude.

Source: infomediamaroc.net

Infomédiaire Maroc
– Le Conseil d'administration de l'Agence urbaine El Jadida-Sidi Bennour a procédé, vendredi, à l'installation d'un comité d'audit, « une ère » au niveau national pour ces établissements.

Réunion de présentation de la plateforme Casaurba sur la dématérialisation des autorisations de l'urbanisme

La réunion s'est focalisée sur le retour d'expérience de la plateforme Casaurba dédiée à la transformation digitale des guichets uniques d'urbanisme et gérant de bout en bout les procédures de délivrance des autorisations d'urbanisme. Lors de cette réunion Monsieur le Ministre s'est enquis du mode de fonctionnement détaillé de la plateforme dans sa version totalement dématérialisée (Casaurba V2). Il a formulé ses recommandations quant aux facteurs clés de succès de la plateforme à l'échelle nationale et a souligné les synergies qu'il faudra créer avec les différentes parties prenantes (Communes, Agences urbaines, Administrations centrales, ...) tant sur le plan technique qu'organisationnel et humain.

Pour information : Le principe de la dématérialisation a été intégré dans le décret n°2.13.323 du 24 Mai 2013 portant approbation du règlement général de construction fixant les formes et les conditions d'octroi des autorisations et permis en matière d'urbanisme (Titre V, articles 47 et 48 du règlement général cité ci-dessus). Article 47. Des procédures dématérialisées de dépôt, d'examen des demandes et de délivrance des autorisations, permis d'habiter et certificats de conformité sont fixées par arrêté conjoint des autorités gouvernementales chargées de l'urbanisme, de l'intérieur et des nouvelles technologies. Article 48. Les modalités de mise en

œuvre des procédures dématérialisées, ainsi que les mesures à prendre par les administrations, les communes, les établissements publics, les organismes chargés de la gestion de réseaux divers et les professionnels concernés pour mettre en place des bases de données numériques interactives communes pour assurer un meilleur suivi des dossiers de demandes d'autorisation depuis la date de leurs dépôts jusqu'à l'obtention des autorisations et permis d'habiter et certificats de conformité, sont fixées par l'arrêté conjoint prévu à l'article 47 précité...

Source: mhpv.gov.ma



Monsieur Abdelahad FASSI FIHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville a présidé une réunion de présentation de la plateforme Casaurba sur la dématérialisation des autorisations de l'urbanisme.

Bulletin Officiel

Les derniers numéros du Bulletin Officiel

JUILLET 2018

Numéro du BO	Date de publication	Téléchargement
6687	02-07-2018	Télécharger
6688	05-07-2018	Télécharger
6689	09-07-2018	Télécharger
6690	12-07-2018	Télécharger
6691	16-07-2018	Télécharger
6692	19-07-2018	Télécharger
6693	23-07-2018	Télécharger
6694	06-07-2018	Télécharger

AGENDA

LE 19/09/2018 A 19H00 – RENCONTRE AUTEUR – MAHI BINEBINE – PATIO DE L'INSTITUT FRANÇAIS

LE 26/09/2018 A 16H30 – CINÉ-JEUNES – MIA ET LE MIGOU – PATIO DE L'INSTITUT FRANÇAIS

LE 27/09/2018 À 18H00 – OPÉRA RETRANSMISSION – LA FLÛTE ENCHANTÉE

LE 15/09/2018 À 19H00 – SPECTACLE RE-GARDE – COMPAGNIE MF – PATIO DE L'INSTITUT FRANÇAIS



services électroniques destinés aux citoyens.

Qr Codes باستعمال رموز			كل المستجدات عبر الهاتف		
<p>لتواصل</p>  <p>https://goo.gl/AwKwZ</p>	<p>حجز مواعيد</p>  <p>https://goo.gl/Hfmo56</p>	<p>الشكايات</p>  <p>https://goo.gl/8AaVQFC</p>	<p>طلب الدراسة القبيلة للمشاريع</p>  <p>https://goo.gl/Fw527h</p>	<p>طلب مذكرات المعلومات</p>  <p>https://goo.gl/DV924W</p>	<p>البوابة الالكترونية للوثائق التعمير</p>  <p>https://goo.gl/8K2gmh</p>
<p>تحديد الموقع الجغرافي</p>  <p>https://goo.gl/rVv9</p>	<p>طلبات العروض</p>  <p>https://goo.gl/Dp9k4Z</p>	<p>الإصدارات</p>  <p>https://goo.gl/Akt5eC</p>	<p>المستجدات</p>  <p>https://goo.gl/DVvK</p>	<p>نتائج اللجن</p>  <p>https://goo.gl/23H48</p>	<p>تقدم إنجاز وثائق التعمير</p>  <p>https://goo.gl/foed6S</p>
الموقع www.auessaouira.ma			الولوج المباشر للخدمات عبر		
<p>بالأمازيغية</p>  <p>https://www.auessaouira.ma/</p>	<p>بالفرنسية</p>  <p>https://www.auessaouira.ma/</p>	<p>باللغة العربية</p>  <p>https://www.auessaouira.ma/</p>	<p>تفاعلوا معنا كذلك عبر أهم منصات التواصل الاجتماعي</p>		
			<p>Instagram</p> 	<p>Twitter</p> 	<p>Facebook</p> 
			<p>Youtube</p> 	<p>LinkedIn</p> 	<p>Google+</p> 

طريقة استعمال رموز Qr Codes

- 1- قم بتحميل أي تطبيق Qr مجاني من الانترنت
- 2- قم بمسح الرمز عن طريق التطبيق
- 3- سيظهر المحتوى على شاشة هاتفك النقال.



الوكالة الحضرية للصويرة
+305064+ +4064+ | 052476
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

www.auessaouira.ma

